

2. Combien de vols réguliers d'Air Canada y a-t-il eu à partir de l'aéroport de Saskatoon en 1965 et en 1966?

3. Combien de voyageurs sont arrivés à l'aéroport de Regina et combien en sont partis en 1965 et 1966?

4. Combien de voyageurs sont arrivés à l'aéroport de Saskatoon et combien en sont partis en 1965 et 1966?

5. Combien de vols réguliers ont été effectués par d'autres lignes de transport aérien qui ont un horaire fixe, à partir de ces aéroports, au cours des années 1965 et 1966?

M. James A. Byrne (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. Il y a eu 2,938 vols réguliers d'Air Canada à partir de l'aéroport de Regina en 1965 et 3,037 en 1966 (vols réguliers et supplémentaires).

2. Il y a eu 2,296 vols réguliers d'Air Canada à partir de l'aéroport de Saskatoon en 1965 et 2,530 en 1966 (vols réguliers et supplémentaires).

3. Le nombre de passagers qui ont pris l'avion à l'aéroport de Regina en empruntant des services à horaire fixe et d'autres services à taxes unitaires a été de 81,078 en 1965 et de 93,220 en 1966. D'après un échantillonnage de 15.3 p. 100 (environ), on estime qu'en 1965, 120,519 passagers sont arrivés, 80,230 sont débarqués et 121,367 sont partis, et qu'en 1966 141,830 passagers sont arrivés, 92,420 sont débarqués et 142,630 sont partis.

4. Le nombre de passagers qui ont pris l'avion à l'aéroport de Saskatoon en empruntant des services à horaire fixe a été de 53,194 en 1965 et de 61,736 en 1966. D'après un échantillonnage de 15.3 p. 100 (environ), on estime qu'en 1965, 80,725 passagers sont arrivés, 51,643 sont débarqués et 82,276 sont partis, et qu'en 1966 91,318 passagers sont arrivés, 60,328 sont débarqués et 92,726 sont partis.

5. Le nombre de vols à horaire fixe effectués par d'autres compagnies aériennes qu'Air Canada en partance de l'aéroport de Regina a été de 990 en 1965 et de 1,350 en 1966. En partance de l'aéroport de Saskatoon, le nombre de vols à horaire fixe et de vols supplémentaires effectués par d'autres compagnies aériennes qu'Air Canada a été de 985 en 1965 et de 1,049 en 1966.

L'ADOPTION DU SYSTÈME MÉTRIQUE

Question n° 2910—**M. Stefanson:**

Le gouvernement envisage-t-il d'imposer le système métrique au Canada? Dans le cas de l'affirmative, quelles mesures a-t-on prises à cette fin et quelles sont les autres mesures à l'étude?

M. Jean-Charles Cantin (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce): Veuillez vous reporter à la réponse donnée à la question n° 2353 telle qu'enregistrée dans le hansard n° 198 du 1^{er} février 1967 à la page 12516 et dont le texte est le suivant: «Non.

Aucun programme d'ensemble n'a été mis sur pied jusqu'au présent pour répandre l'usage du système métrique au Canada. Nous encourageons l'étude de la question dans divers secteurs de l'industrie canadienne, particulièrement sur le plan de la répercussion que son adoption pourrait avoir sur le commerce d'exportation. Si l'on envisage l'adoption du système métrique, il faut en tout cas tenir compte des exigences de nos principaux marchés d'exportation et des pratiques en usage dans les pays qui sont nos principales sources d'importation technologique.»

LA CCN ET LES RÉUNIONS DU CONSEIL D'AMÉNAGEMENT DE L'EST ONTARIEN

Question n° 2911—**L'hon. M. Bell:**

1. Est-ce qu'un membre ou représentant de la Commission de la capitale nationale a assisté à l'une quelconque des réunions du Conseil d'aménagement de l'Est ontarien à Ottawa le 19 avril 1967?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels membres ou représentants?

3. Dans le cas de la négative, pourquoi la Commission de la capitale nationale a-t-elle laissé passer l'occasion de prendre contact et d'avoir des discussions avec les maires, préfets et conseillers municipaux de toutes les municipalités de la région de la capitale nationale et des autres parties de l'Est ontarien?

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): 1. Non.

2. Voir réponse au numéro 1.

3. Le président de la Commission de la capitale nationale a reçu un avis au sujet de la réunion—non une invitation—de même qu'une carte qu'il devait retourner en y indiquant si oui ou non il pouvait assister à la réunion. La carte a été retournée expliquant qu'il était impossible pour le président d'assister à la réunion étant donné des engagements antérieurs.

LA PENSION DES MINEURS DE LA DOSCO

Question n° 2914—**M. Douglas:**

Lorsque sera établie la société de la Couronne proposée par le gouvernement fédéral pour se charger de l'exploitation houillère de la DOSCO, le gouvernement a-t-il l'intention de continuer la pension actuelle des mineurs?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): La question des pensions sera l'un des sujets sur lesquels portera le projet de loi sur la nouvelle société de la Couronne qui sera présenté à la Chambre prochainement.

L'AGRANDISSEMENT DE L'AÉROPORT DE WIARTON

Question n° 2915—**M. Noble:**

1. Le ministère des Transports a-t-il l'intention de faire agrandir l'aéroport de Wiarton?